

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18035033

Déposé/Reçu le

C 9 FEV. 2018

**au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0479.561.565**

Dénomination

(en entier) : **ABRAHAM CLEAN**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SCRI**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Mons 691-1070 Bruxelles -Belgique**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

L'assemblée générale extraordinaire du 3 avril 2017 décide de transférer le siège social de la société à

Chaussée de Mons 814A - 2D

1070 Bruxelles à partir du 18 avril 2017.

Gérant

MBU MOTALA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).